

Département : ISERE  
Arrondissement : GRENOBLE  
Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
ANNEE 2021  
N° 2021-013  
7.1 décision budgétaire

24 FEV. 2021

SECTION COURTOIS

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

**PRESENTS** : P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES** :

A Pierre a été élue secrétaire

### N° 2021/013 : Compte de gestion Commune 2020

Mme le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré,**

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 254 313,56	3 060 804,80	5 315 118,36
Titres de recettes émis (b)	1 332 980,20	2 003 108,44	3 336 088,64
Réductions de titres (c)		9 824,18	9 824,18
Recettes nettes (d = b - c)	1 332 980,20	1 993 284,26	3 326 264,46
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 254 313,56	3 060 804,80	5 315 118,36
Mandats émis (f)	593 676,22	1 443 344,54	2 037 020,76
Annulations de mandats (g)	15 428,86	55 555,91	70 984,77
Dépenses nettes (h = f - g)	578 247,36	1 387 788,63	1 966 035,99
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	754 732,84	605 495,63	1 360 228,47
(h - d) Déficit			

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	-91 435,94		754 732,84		663 296,90
Fonctionnement	1 495 413,28	452 447,00	605 495,63		1 648 461,91
<b>TOTAL I</b>	<b>1 403 977,34</b>	<b>452 447,00</b>	<b>1 360 228,47</b>		<b>2 311 758,81</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>10503-CCAS VEUREY</b>					
Investissement					
Fonctionnement	4 115,84		6 184,57		10 300,41
Sous-Total	4 115,84		6 184,57		10 300,41
<b>10505-BUDGET ANNEXE MAISON MED</b>					
Investissement			567 187,85		567 187,85
Fonctionnement					
Sous-Total			567 187,85		567 187,85
<b>TOTAL II</b>	<b>4 115,84</b>		<b>573 372,42</b>		<b>577 488,26</b>
<b>III - Budgets des services à</b>					

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 février 2021

Pascale RIGAUD, Maire de VEUREY VOROIZE

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2021 N° 2021-014 7.1 décision budgétaire
---	---

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

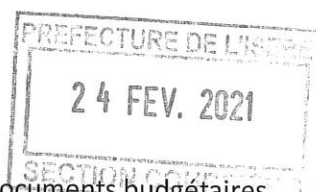
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

**PRESENTS :** P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES :**

A Pierre a été élue secrétaire

N° 2021/014 : Compte administratif Commune 2020



Sous la présidence de M MONIER Philippe adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi:

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 387 788,63	a	1 993 284,26
	Section d'investissement	B	578 247,36	h	1 332 980,20
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	i	1 042 966,00
	Report en section d'investissement (001)	D	91 435,00	j	0,00
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>= A+B+C+D</b>	<b>2 057 470,99</b>	<b>= G+H+I+J</b>	<b>4 369 230,46</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>= E+F</b>	<b>0,00</b>	<b>= K+L</b>	<b>0,00</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	<b>= A+C+E</b>	<b>1 387 788,63</b>	<b>= G+I+K</b>	<b>3 036 250,26</b>
	Section d'investissement	<b>= B+D+F</b>	<b>669 682,36</b>	<b>= H+J+L</b>	<b>1 332 980,20</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>= A+B+C+D+E+F</b>	<b>2 057 470,99</b>	<b>= G+H+I+J+K+L</b>	<b>4 369 230,46</b>

Hors de la présence de Mme le Maire, le conseil municipal approuve le compte administratif du budget communal 2020 .

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 février 2021

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE



100-100000-100000  
100-100000-100000  
100-100000-100000



<b>Département : ISERE</b> <b>Arrondissement : GRENOBLE</b> <b>Commune de Veurey-Voroize</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b> <b>ANNEE 2021</b> <b>N° 2021-015</b> <b>7.1 décision budgétaire</b>
--	---

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

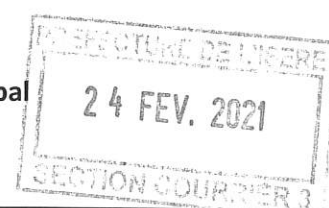
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

**PRESENTS** : P.RIGAULT. P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES** :

A Pierre a été élue secrétaire

**N° 2021/015 : Affectation du résultat Budget Principal**



**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

recettes	1993284,26
dépenses	1387788,63
Résultat de l'exercice	605495,63
Résultat reporté N-1	1042966
Résultat de clôture reporté au BP 2021 à la section de fonctionnement	1648461,63

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

recettes	1332980,20
dépenses	578247,36
Résultat de l'exercice (A)	754732,84
Restes à réaliser recettes	
Restes à réaliser dépenses	
Solde des restes à réaliser (B)	
Résultat reporté N-1 (C)	-91435
Besoin ou excédent de financement (A+B+C)	663297,84
Résultat comptable reporté au BP 2021 (A + C) à la section d'investissement	663297,84

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 22 février 2021

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE





Handwritten text or signature, possibly a date or name, located at the bottom right of the page. The text is very faint and difficult to decipher.

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2021 N° 2021-016 7.2.1 Taux de contribution
---	--

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

**PRESENTS** : P.RIGAULT. P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES** :

A Pierre a été élue secrétaire



**N° 2021/016 : Taux de contributions 2021**

Mme le Maire rappelle la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition 2021 (taux de variation entre 2020 et 2021 = 0%), et décide :

Taxe d'habitation : 7,75%

Taxe foncière bâti : 18,25% (partie communale) + 15,90% (partie départementale) = 34,15%

Taxe foncière non bâti : 44,59%

Mme le Maire demande au conseil de valider les taux

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 février 2021

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE



1974

1974

Département : ISERE Arrondissement : GRENOBLE Commune de Veurey-Voroize	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ANNEE 2021 N° 2021-017 7.1 décision budgétaire
---	---

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

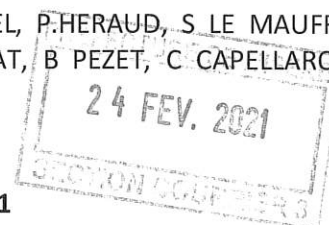
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

**PRESENTS** : P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES** :

A Pierre a été élue secrétaire

N° 2021/017 : Budget principal Commune 2021



Vu le DOB du 25 janvier 2021, Vu l'avis de la commission finances, Mme le Maire propose le BP 2021 résumé ainsi par sections :

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 669 097,63
	2 020 636,00	
	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)
	0,00	(si excédent)
	1 648 461,63	
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>3 669 097,63</b>
	<b>3 669 097,63</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 165 716,47
	2 502 418,63	
	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
	0,00	(si solde positif)
	663 297,84	
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>3 165 716,47</b>
	<b>3 165 716,47</b>	
<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>6 834 814,10</b>
	<b>6 834 814,10</b>	

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 février 2021

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE



Département : ISERE  
 Arrondissement : GRENOBLE  
 Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 ANNEE 2021  
 N° 2021-017  
 7.1 décision budgétaire

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

**PRESENTS** : P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E.GUTEL, P.HERAUD, S.LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM.MAY, V.EUGENE, D.BRET DREVON, JM.DETROYAT, B.PEZET, C.CAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES** :

A Pierre a été élue secrétaire

**N° 2021/017 : Budget principal Commune 2021**

Vu le DOB du 25 janvier 2021, Vu l'avis de la commission finances, Mme le Maire propose le BP 2021 résumé ainsi par sections :

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 669 097,63
	2 020 636,00	
	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)
	0,00	(si excédent)
	1 648 461,63	
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>3 669 097,63</b>
		<b>3 669 097,63</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 165 716,47
	2 502 418,63	
	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
	0,00	(si solde positif)
	663 297,84	
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>3 165 716,47</b>
		<b>3 165 716,47</b>

<b>TOTAL</b>		
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>6 834 814,10</b>
		<b>6 834 814,10</b>

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 février 2021

Pascale RIGAUD, Maire de VEUREY VOROIZE



Département : ISERE  
Arrondissement : GRENOBLE  
Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
ANNEE 2021  
N° 2021-018  
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

**PRESENTS** : P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S-LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C GAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES** :

A Pierre a été élue secrétaire



**N° 2021/018 : tableau des subventions 2021**

	BP 2021
<b>ASSOCIATIONS et CCAS</b>	
Lignes dépenses : 6574	
<b>ASSOCIATIONS VEUROISES</b>	
DON DU SANG NOYAREY VEUREY_VOROIZE	400
FNACA	180
AU PIED DE MA TOUR	300
SOU DES ECOLES VEUREY	1000
SOCIETE MUSICALE VEUREY-VOROIZE	8000
TENNIS CLUB DE NOYAREY VEUREY	900
CMEV CLUB MONTAGNE ET ESCALADE	1000
EPGV VEUREY-VOROIZE	1000
LE PONEY INSTITUTEUR	300
DDEN	150
ACADEMIE DE DANSE CORPS ET GRAPHIE	192
PREVENTION ROUTIERE	150
ligue contre le cancer	300
SOUS-TOTAL	13872
enveloppe projet non affectée	1128
<b>TOTAL ASSOCIATIONS VEUROISES</b>	<b>15000</b>
<b>ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL</b>	
LES PETITS MALINS	129000
LA MAISON DES PTITS BOUTS	38000
SOUS TOTAL	167000
enveloppe projet non affectée	3000
<b>TOTAL ASSOCIATIONS SOCIALES</b>	<b>170000</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS ASSOCIATIONS</b>	<b>185000</b>
<b>ORGANISME PUBLIC CCAS</b>	
CCAS DE VEUREY-VOROIZE ligne dépenses 657362 ac 2015	19200
<b>TOTAL CCAS</b>	<b>19200</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>204200</b>

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 février 2021

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE



Département : ISERE  
Arrondissement : GRENOBLE  
Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
ANNEE 2021  
N° 2021-019  
7.1 décision budgétaire

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

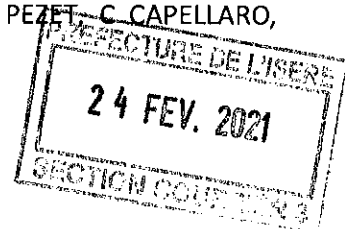
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

**PRESENTS** : P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES** :

A Pierre a été élue secrétaire

**N° 2021/019 : Compte de gestion Maison de Santé 2020**



Mme le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

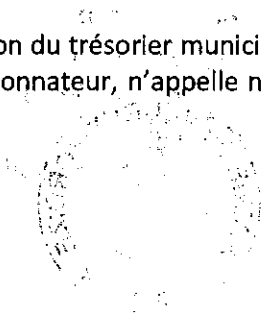
Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré,**

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.



	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	660 000,00		660 000,00
Titres de recettes émis (b)	660 000,00		660 000,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	660 000,00		660 000,00
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	660 000,00		660 000,00
Mandats émis (f)	92 812,15		92 812,15
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	92 812,15		92 812,15
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	567 187,85		567 187,85
(h - d) Déficit			

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE					
Investissement			567 187,85		567 187,85
Fonctionnement					
Sous-Total			567 187,85		567 187,85
TOTAL II			567 187,85		567 187,85
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III			567 187,85		567 187,85

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 février 2021

Pascale RIGAUD, Maire de VEUREY VOROIZE

MAIRIE DE VEUREY VOROIZE  
Isère

Département : ISERE  
 Arrondissement : GRENOBLE  
 Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 ANNEE 2021  
 N° 2021-020  
 7.1 décision budgétaire

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

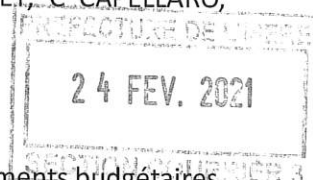
**PRESENTS** : P.RIGAULT. P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES** :

A Pierre a été élue secrétaire

**N° 2021/020 : Compte administratif Maison de Santé 2020**

Sous la présidence de M MONIER Philippe adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, Le conseil Municipal examine le compte administratif de la maison de santé 2020 qui s'établit ainsi:



**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	0,00	G	0,00
	Section d'investissement	B	92 812,15	H	660 000,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit) 0,00	I	(si excédent) 0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit) 0,00	J	(si excédent) 0,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	92 812,15	= G+H+I+J	660 000,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	0,00	= G+I+K	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F	92 812,15	= H+J+L	660 000,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	92 812,15	= G+H+I+J+K+L	660 000,00

Hors de la présence de Mme le Maire, le conseil municipal approuve le compte administratif du budget de la maison de santé 2020 .

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize le 23 février 2021

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE





<b>Département : ISERE</b> <b>Arrondissement : GRENOBLE</b> <b>Commune de Veurey-Voroize</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b> <b>ANNEE 2021</b> <b>N° 2021-021</b> <b>7.1 décision budgétaire</b>
--	---

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

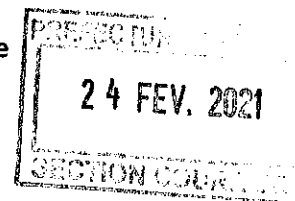
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

**PRESENTS :** P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E.GUTEL, P.HERAUD, S.LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM.MAY, V.EUGENE, D.BRET DREVON, JM.DETROYAT, B.PEZET, C.CAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES :**

A Pierre a été élue secrétaire

**N° 2021/021 : Affectation du résultat Budget annexe**



Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 0.00 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 0.00 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution («ExcédentLibSoldeINV-001) de la section d'investissement de : 567 187.85 €

Un solde d'exécution (Excédent«LibSoldeFonc-002) de la section de fonctionnement de : 0.00 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par «Ass»«emblemDelib»«AssembléeDelib», soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 février 2021

Pascale RIGAUD, Maire de VEUREY VOROIZE



Département : ISERE  
Arrondissement : GRENOBLE  
Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
ANNEE 2021  
N° 2021-022  
7.1 décision budgétaire

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

**PRESENTS** : P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E.GUTEL, P.HERAUD, S.LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM.MAY, V.EUGENE, D.BRET DREVON, JM.DETROYAT, B.PEZET, C.CAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES** :

A Pierre a été élue secrétaire

### N° 2021/022 : Budget Primitif Maison de Santé 2021

Sous la présidence de Mme Le Maire et vu le DOB, l'avis de la commission finances, le Conseil Municipal examine le Budget primitif de la maison de santé 2021 qui s'établit ainsi:

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 000,00
		10 000,00
	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)
		(si excédent)
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	10 000,00
		10 000,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 052 187,85
		485 000,00
	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
		(si solde positif)
		0,00
		567 187,85
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 052 187,85
		1 052 187,85
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 062 187,85
		1 062 187,85



POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 février 2021

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE



<b>Département : ISERE</b> <b>Arrondissement : GRENOBLE</b> <b>Commune de Veurey-Voroize</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b> <b>ANNEE 2021</b> <b>N° 2021-023</b> <b>7.1 décision budgétaire</b>
--	---

L'an deux mille vingt et un le vingt-deux février, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

**PRESENTS :** P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO, A.PIERRE

**ABSENTS EXCUSES :**

A Pierre a été élue secrétaire

**N° 2021/023 : Durée des amortissements**

Vu l'article L2321-2, 27° du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales,

Mme le Maire rappelle que seules les communes dont la population est égale ou supérieure à 3500 habitants et les groupements de communes dont la population totale est égale ou supérieure à ce seuil, sont tenus d'amortir.

La commune de Veurey étant en dessous de ce seuil, l'obligation d'amortir ne se fait que sur les subventions d'équipement versées (article L. 2321-2, 28 du CCCT).

Il est précisé que l'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement.

Il est proposé au conseil de valider la durée maximale :

- durée portée à 30 ans lorsqu'elles financent des bâtiments et des installations
- durée portée à 40 ans lorsqu'elles financent des projets d'infrastructure d'intérêt national.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 23 février 2021

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE



